

nous avons de la conserver pour toujours autant qu'il est en nous, nous ont rendu très agréable le témoignage que vous nous avez donné de votre bonne volonté envers nous, dans votre Lettre du 21. Mars dernier, sur les bontez dont nous avons donné des marques au Prince Alexei votre fils, & des bienfaits qu'il a reçu de nous. Cette Lettre cependant nous paroit écrite dans un esprit & dans des sentimens differens de ceux qui sont exprimez dans l'Apologie, (ou Manifeste) que V. S. vient de donner au public; car tout est gracieux dans la Lettre, mais dans plusieurs endroits de l'Apologie il est indiqué & exprimé, quoi que fausement & mal-à propos que nous avons exhorté, persuadé & même excité par menaces le Prince Alexei de retourner en son País.

Il est cependant vrai que nous l'avons laissé tellement en pleine liberté là dessus, que si nous ne l'avons pas empêché de retourner quand il nous a marqué de le vouloir faire, ainsi lors qu'il a témoigné ne le vouloir pas, nous ne l'avons point forcé, mais usant du Droit des Gens si justement établi, & du bon office que nous devons à un Prince nôtre Allié. nous l'aurions gardé sous nôtre protection & lui aurions donné azile jusques au tems où il auroit trouvé une occasion favorable à sa reconciliation.

C'est l'aveu sincere & sans déguisement de nos intentions, dont nous croyons à propos devoir informer V. S. à laquelle nous souhaitons de tout nôtre cœur toutes sortes de prosperitez & d'heureux evenemens, &c.

II. Voici une Lettre de Mr. l'Evêque de Soissons, qui s'est répandue depuis quelque tems, & que ce Prelat a écrite à S. A. R. le Duc